magazine INFOS Saint-Martin

N° 382 Mai 2026

P 14-16
La Fête du Printemps, un rendez-vous attendu

Conseil Communautaire



Défi déconnexion



Hommage





Une nouvelle édition du "Bouchon des vacances" est organisée le samedi 2 mai (voir page 13).

Sommaire

4 à 9 **C'est d'actu**

Questions-réponses sur le Conseil d'installation d'ACCM

Les comptes administratifs 2025 et le budget 2026 en détail

10 à 12 **Zoom sur**

Les animations programmées dans le cadre du défi "10 jours sans écrans de loisirs"

Hommage au quatrième maire de la commune, Dominique Teixier

La Place des Artisans intègre ses nouveaux locaux

13 à 16 **Vivre ensemble**

Top départ de la 4e édition de "Nettoyons le Sud"

Soyez au rendez-vous du "Bouchon des Vacances"

Le Festival des Nuits de Kolybree

Le programme complet de la 39e édition de la Fête du Printemps

Retour sur la participation de Naomi et Tino au concours "Les Petits champions de la lecture"

Le Championnat de France FSGT de retour à Saint-Martin

17 **Portrait**

Élodie Blanc



22 à 28 **Retour en images**

29 à 31 **Agenda**



Samedi 23 mai au CDC, "D'une ombre à l'autre" chante Francis Cabrel.

Services

Numéros utiles :

Mairie.....04 90 47 17 29
Astreinte funéraire06 17 96 05 63
(lorsque la mairie est fermée)
Bureau d'Information
Touristique.....04 90 47 98 40
Maison des Associations 04 90 47 81 27
Maison du Citoyen04 90 47 95 68
Maison de l'Emploi, de
l'Économie et du Citoyen...04 90 47 38 81
CCAS.....04 90 47 00 17
Médiathèque04 90 47 27 49
Espace Multimédia.....04 90 47 95 56
Maison de la Crau04 90 47 02 01
CDC.....04 90 47 06 80
Centre Social Les Oliviers.. 04 86 52 03 30
Crèche les Lutins04 90 47 95 63
Crèche les Petits Pas04 90 47 95 62
Ifac / Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
Radio Soleil FM 04 90 47 15 26
Police Municipale04 90 47 95 52
Gendarmerie.....04 90 47 25 11
Centre de Secours.....18 ou 15
ou 04 90 54 54 90
Médecin de garde..... 15
Centre médical 7/7, situé rue de la Laure.
Consultations tous les jours
sans rendez- vous de 9h à 22h.
Site Internet : www.permanences.fr

Dentiste de garde0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)

Vétérinaire de garde.....04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24
pour les urgences équines et
des animaux de rente)

Pharmacies de garde

Pour les dimanches et jours fériés, les gardes se tiennent de 8h à 20h. Pour les nuits, la garde débute à 20h.

Trouver la pharmacie de garde
Les dimanches, jours fériés et les nuits, vous avez désormais trois possibilités de connaître la pharmacie de garde la plus proche :
- sur le site https://www.3237.fr ;
- en téléchargeant l'application gratuite "lepharmacien" ;
- en composant le 3237 (0,35 €/min).

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Protocole afin d'être conviés à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.
Contacts : 04 90 47 17 29, poste 6419
protocole@stmartindecrau.fr

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr
Date de dépôt légal : 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636 -1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Séverine Dellanegra
Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure et Emilie Guigon
Tél. : 04 90 47 98 42 - **Email :** communication@stmartindecrau.fr - **Maquette :** Denis Leclerc
Photos : Adobe Stock Photos et service Communication
Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille
Distribution : association ACTUS - **Tirage :** 7 500 ex.

édito

"(...) un titre ou des indemnités ne sauraient nous faire oublier le sens de notre engagement"



Séverine DELLANEGRA
Maire de Saint-Martin-de-Crau

Engagés avec détermination pour notre territoire

Chères Saint-Martinoises,
chers Saint-Martinois,

Dans cet édito, je souhaite revenir sur deux temps marquants du mois qui vient de s'achever, qui illustrent, chacun à leur manière, notre attachement à Saint-Martin-de-Crau et notre ambition pour son avenir.

Tout d'abord, la Feria di Pichoun et 31e édition la Feria de la Crau, qui ont une nouvelle fois permis de partager des moments forts autour de nos traditions, avec une ferveur intacte et ce sens du partage qui constitue l'âme de notre commune.

Le succès de ces deux manifestations témoigne de la volonté collective de voir perdurer la culture taurine et l'identité provençale.

La Feria di Pichoun, véritable trait d'union entre les générations, a accueilli plus de 700 enfants dans une ambiance ludique et familiale. Ensuite, la ville a vibré à l'unisson au rythme des abrivados, des taureaux paille, des défilés, des bodegas... et des émotions vécues dans les arènes.

Ce sont ces sourires partagés, cette convivialité fraternelle et l'engagement sans faille de nos associations qui donnent à notre Feria sa saveur si particulière. Plus qu'une festivité, ces journées ont été une démonstration éclatante de notre "vivre-ensemble" et de la fierté que nous avons de faire rayonner nos traditions bien au-delà de la Crau.

C'est précisément l'intérêt général et la volonté de voir rayonner notre territoire, dans toutes ses dimensions, qui ont guidé mon action lors d'un autre temps fort : le renouvellement de la gouvernance de notre Communauté d'agglomération ACCM.

J'y ai porté une vision claire et exigeante, fidèle à l'intérêt des Saint-Martinois.

Pour instaurer un travail plus collaboratif, j'ai proposé, à l'issue des élections municipales, un pacte de gouvernance auquel Monsieur De Carolis n'a pas donné suite.

J'ai alors pris mes responsabilités en déposant ma candidature, non pas dans une démarche d'opposition, mais pour défendre la mise en œuvre de ce pacte. Si j'avais accepté les quatre vice-présidences qui nous étaient proposées, les huit élus communautaires de mon groupe et moi-même aurions tacitement renoncé à la mise en place d'un pacte de gouvernance préalable. Or, un titre ou des indemnités ne sauraient nous faire oublier le sens de notre engagement.

Notre proposition reposait sur un principe fondamental : chaque commune membre doit être pleinement associée à la gouvernance, dans le respect de sa légitimité démocratique.

Je souhaitais ainsi promouvoir une collaboration différente où les décisions se construisent ensemble, indépendamment des étiquettes politiques.

Au sein de l'intercommunalité, l'heure ne doit plus être aux clivages politiques, mais à la construction de projets solides et durables pour notre quotidien, qu'il s'agisse de nos services publics ou de l'aménagement de notre territoire.

Le 7 avril, j'ai pris acte du choix de reconduire Monsieur De Carolis et je souhaite pleine réussite au nouveau bureau.

Je resterai cependant totalement engagée, avec responsabilité et vigilance, pour garantir l'équilibre entre nos communes.

L'heure n'est plus aux débats mais à l'action collective. Mon énergie reste entière pour défendre les dossiers de Saint-Martin-de-Crau et assurer que la voix de nos concitoyens soit toujours entendue et respectée.



C'est d'actu

Le président et les 13 vice-présidents du Conseil communautaire ACCM on été élus le 7 avril dernier. Voici un ensemble de questions/réponses qui permettront à chacun de comprendre, de manière simple et factuelle, les enjeux de cette élection et ses conséquences pour notre commune et le territoire.



ACCM : un déséquilibre de représentativité







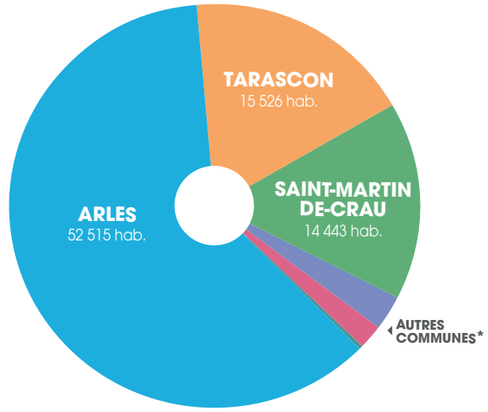






Population ACCM

Données INSEE (date de référence : 1er janvier 2023)



**Saintes-Maries-de-la-Mer (2 457 habitants), Boulbon (1 567 habitants) et Saint-Pierre-de-Mézoargues (233 habitants)*

Quelle est la répartition du nouveau Conseil communautaire ?

Lors de la séance d'installation du Conseil communautaire, les propositions formulées par le président réélu ont été votées à la majorité (sans jamais dépasser les 25 voix sur 44). La répartition du bureau est la suivante :

- 1 président et 8 vice-présidents issus du groupe majoritaire d'Arles ;
- 3 vice-présidences pour les maires des plus petites communes : les Saintes-Maries-de-la-Mer, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues ;
- 1 vice-présidence pour la tête de liste d'opposition de Tarascon ;
- 1 vice-présidence pour la tête de liste d'opposition de Saint-Martin-de-Crau ;
- 30 conseillers communautaires, parmi lesquels les 16 élus des groupes majoritaires de Saint-Martin-de-Crau et Tarascon (dont les deux maires).

Cette répartition est-elle juste et cohérente ?

Non, puisque la répartition ne respecte ni le poids des territoires, ni le vote des habitants. Cependant, il est important de noter qu'elle reste totalement légale, puisque les vice-présidents ont été élus à la majorité des voix. A l'issue du conseil d'installation :

- la commune d'Arles concentre l'essentiel des postes de l'exécutif ;
- les communes de Saint-Martin-de-Crau et Tarascon sont sous-représentées alors qu'elles regroupent 34,6 % de la population ACCM et qu'elles sont les principales contributrices financières de la Communauté d'agglomération ;
- des élus minoritaires désavoués par le suffrage universel direct participent à la gouvernance à la suite d'une politisation de la structure, qui devrait rester neutre.

Ainsi, Saint-Martin-de-Crau, qui représente 16,65 % des habitants du territoire, a une seule vice-présidence, soit autant que chaque petite commune d'ACCM (dont le nombre d'habitants représente 0,27 à 2,83 % de la population totale). Et, malgré les 8 élus communautaires du groupe majoritaire saint-martinois, la vice-présidence a été attribuée à la seule représentante de l'opposition, dont la liste a pourtant été largement battue lors des dernières élections municipales. Lors de ce scrutin, les Saint-Martinois ont accordé près de 65 % des suffrages à la liste Saint-Martin Avant Tout. Ils ont alors choisi l'équipe chargée de porter un projet et une orientation, pour la commune et la Communauté d'agglomération. Ce choix, qui fonde la légitimité du groupe majoritaire à représenter Saint-Martin-de-Crau, n'a pas été respecté.

Pourquoi Mme Dellanegra a-t-elle présenté sa candidature à la présidence ?

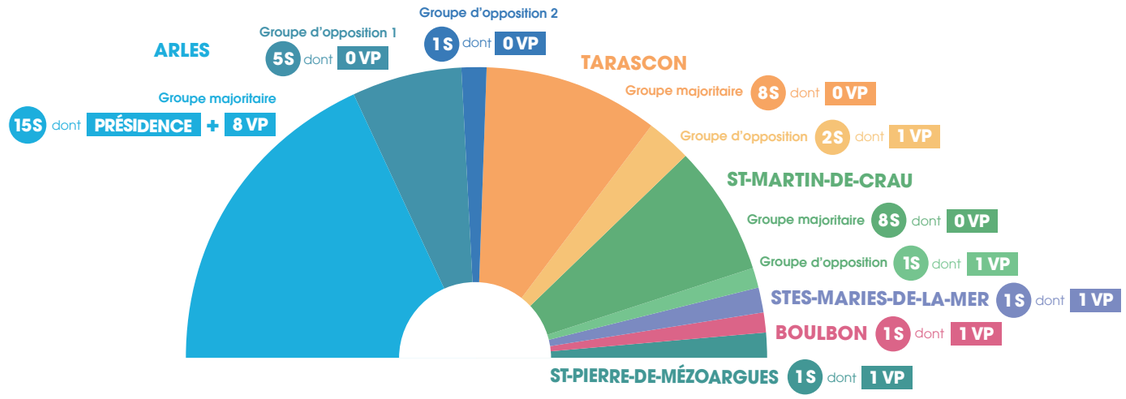
Comme elle l'a expliqué dans son édito (voir page 3), Mme le Maire souhaitait porter une nouvelle ambition territoriale. À travers un pacte de gouvernance écrit, garantissant transparence et équilibre, elle a défendu un mode de fonctionnement plus respectueux de chaque territoire, avec des prises de décisions partagées.

Pourquoi Mme Dellanegra a-t-elle refusé les 4 vice-présidences proposées en échange du retrait de sa candidature ?

Pour Mme le Maire, obtenir des vice-présidences sans pacte de gouvernance n'était pas envisageable. Elle précise : *"Comment accepter des fonctions sans vision, sans cap et sans engagement collectif ? Cela n'a pas de sens. Je n'ai jamais souhaité obtenir un titre ou des indemnités. J'ai fait le choix de défendre jusqu'au bout une méthode et l'intérêt collectif. L'agglomération doit être un outil technique au service des communes membres, un outil d'équilibre territorial et non un outil politisé fondé sur des accords de circonstances."*

Composition du Conseil communautaire

Avec, pour les groupes majoritaires et d'opposition de chaque commune, le **nombre de sièges obtenus suite aux élections de mars (S)** et le **nombre de vice-présidences (VP) attribuées lors au conseil d'installation d'avril**.



Quelle a été la position de Mme Teixier, élue d'opposition saint-martinoise ?

Comme elle l'a elle-même confirmé à l'issue de son élection en tant que vice-présidente, lors de sa prise de parole, Mme Texier n'a pas soutenu la candidature portée par Saint-Martin-de-Crau. Ce vote a eu des conséquences directes : il a privé la commune de la présidence et d'une représentation conforme aux équilibres de territoire et au choix exprimé par les habitants.
Pour Mme le Maire : *"Son choix est d'autant plus regrettable que j'avais proposé, dans le cadre d'un pacte de gouvernance, d'élargir le bureau communautaire aux oppositions afin que toutes les sensibilités puissent être représentées et entendues. Il ne s'agissait donc pas d'exclure, mais bien de rassembler. Les élus communautaires qui ont voté pour moi, à bulletin secret, ont adhéré à un projet et à une personne, non à une étiquette. Car je le répète, je suis sans étiquette et mathématiquement, mon projet a forcément rassemblé plusieurs sensibilités, démontrant un vote non partisan. Lorsque l'on travaille sur l'aménagement du territoire, le développement économique, la politique de la ville, la collecte des ordures ménagères et tous les autres champs d'intervention d'ACCM, la couleur politique des habitants et de leurs représentants ne devraient jamais entrer en ligne de compte. Seuls les intérêts des Saint-Martinois et du territoire doivent prévaloir."*

Quel sont désormais les engagements de Mme le Maire ?

- Militer pour la mise en place d'un pacte de gouvernance clair et écrit, garantissant l'équilibre et la transparence des décisions ;
- Défendre les intérêts de Saint-Martin-de-Crau avec détermination ;
- Œuvrer pour une gouvernance équitable entre les territoires et faire en sorte que chaque commune soit entendue, respectée et représentée, y compris au sein de la présidence et des vice-présidences de l'agglomération ;
- Œuvrer pour l'unité des territoires, dans un esprit de coopération et non de division ;
- Faire respecter le choix démocratique des habitants ;
- Refuser les accords et arrangements qui ne servent pas l'intérêt collectif.

C'est d'actu

Finances publiques

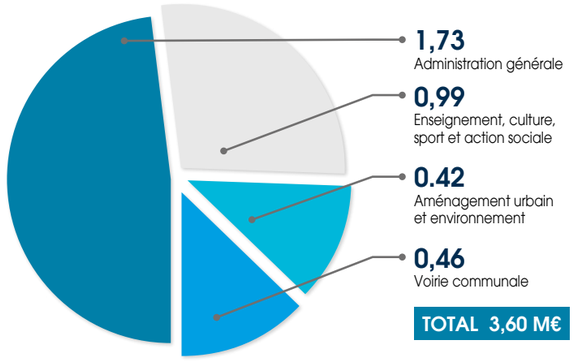
Mardi 21 avril, le Conseil municipal a voté les comptes administratifs 2025, pour les sections d'investissement et de fonctionnement. Pour cette année particulière, la Municipalité avait mis l'accent sur la gestion des urgences et la célébration du Centenaire. Elle a surtout entrepris un travail de fond, en relation avec les services et les partenaires, tourné vers la stabilisation institutionnelle et la remise en cohérence des équilibres budgétaires.

Les résultats comptables de l'exercice 2025 approuvés

Les comptes 2025 **En millions d'euros** *(arrondis au centième près)*

Section d'investissement

Les dépenses totales



TOTAL 3,60 M€

Les dépenses totales d'investissement (3,60 M€)

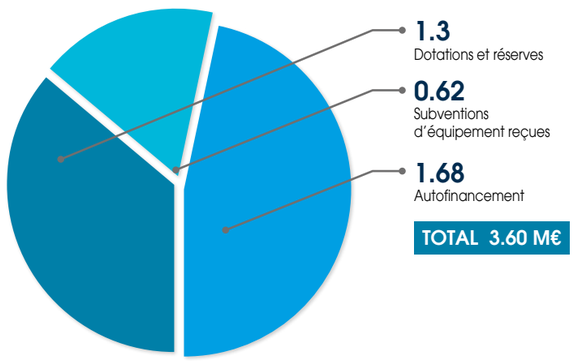
Elles correspondent tout d'abord aux travaux démarrés en 2025, pour 2,12 M€, avec des chantiers et factures concernant les écoles, les bâtiments culturels et sportifs, la voirie, l'entretien des locaux, l'achat de matériels (informatique, mobiliers administratifs…), la vidéoprotection…

Elles regroupent aussi, pour 0,41 M€, les investissements soldés en 2025 mais réalisés sur plusieurs années (requalification du cimetière, Jardin des 4 éléments et l'école de Caphan).

Elles englobent également le remboursement du capital de la dette, à hauteur de 0,83 M€. L'encours de la dette s'élève à 6,27 M€ au 31 décembre 2025, soit 497 € par habitant (la moyenne nationale de la strate est de 792 €).

Cette section inclut enfin les différentes études nécessaires aux travaux (audits énergétiques, diagnostics…), les subventions d'équipement versées (notamment au SMED) et les dépenses d'ordre entre sections (mouvements non budgétaires obligatoires).

Les ressources



TOTAL 3.60 M€

Les ressources d'investissement (3.60 M€)

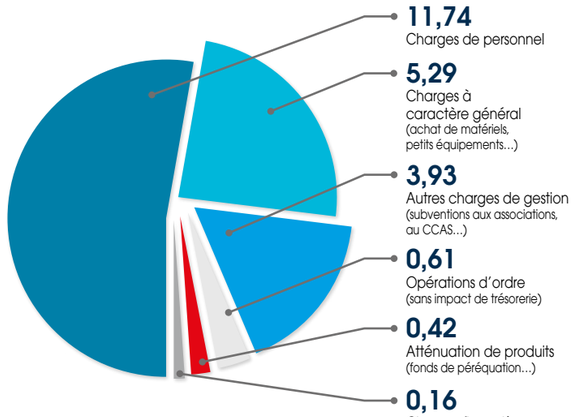
Elles regroupent les dotations et réserves, pour 1,30 M€ : fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement (en forte baisse) et excédent de fonctionnement.

On y retrouve également les subventions perçues, pour un montant total de 0,62 M€ (dont 0,45 M€ en provenance du Département, 0,01 M€ de l'État, 0,09 M€ de la Région et 0,07 M€ d'amendes de Police reversées par l'État).

L'autofinancement équilibre la section à hauteur de 1,68 M€.

Section de fontionnement

Les dépenses totales



TOTAL 22.15 M€

Les dépenses totales de fonctionnement (22,15 M€)

Elles ont progressé de 3,1 % par rapport à 2024, avec une inflation moyenne estimée à + 2,1 % pour 2025.

Les **charges de personnel**, pour 11,74 M€, représentent 53 % des dépenses.

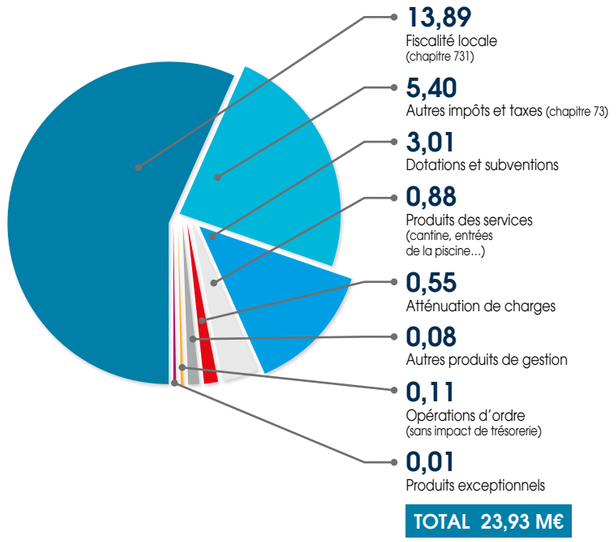
Les **charges à caractère général**, pour 5,29 M€ (23,89 % des dépenses) ont augmenté de 132 922 €. Une hausse contenue, principalement imputable aux dépenses d'alimentation, aux assurances et aux festivités, la Commune ayant célébré son Centenaire. Les autres dépenses sont restées stables voire en diminution, comme pour les factures énergétiques (baisse de - 0,2 M€).

Les autres charges de gestion courante, pour 3,93 M€, regroupent les concessions liées aux structures de l'enfance et de la jeunesse, la participation communale au SDIS13, les subventions au CCAS et aux associations…

Les atténuations de produits s'élèvent à 0,42 M€ (prélèvement pour non-réalisation de logements sociaux, contributions au fonds de péréquation intercommunal et communal et nouveau prélèvement, le DILICO).

Les charges financières, de 0,21 M€, correspondent principalement aux intérêts de la dette.

Les recettes totales



TOTAL 23,93 M€

Le résultat de clôture de l'année 2025 s'établit à 3, 42 M€
(pour mémoire, il s'élevait à 2,88M€ pour l'année 2024

Les recettes totales de fonctionnement (23,93 M€)

Elles sont en hausse de 3,42 % par rapport à 2024.

La **fiscalité locale** (chapitre 731), d'un montant de 13,89 M€, représente 58,04 % des recettes.

Elle regroupe les impôts directs locaux (taxes sur le foncier bâti, le non-bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires…), la taxe additionnelle sur les droits de mutation, la taxe sur la consommation finale d'électricité, les droits de place…

Les **autres impôts et taxes** (chapitre 73), pour 5,40 M€ (soit 22,58 % des recettes), incluent principalement les versements d'ACCM (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).

Les **dotations**, pour 3,01 M€, sont les compensations versées par l'État (liées aux exonérations de taxe foncière), la dotation forfaitaire, le fonds de compensation de la TVA et les diverses subventions de fonctionnement perçues de nos partenaires institutionnels.

Les produits des services, pour 0,88 M€, regroupent les encaissements des diverses prestations dont bénéficient les usagers : cantine scolaire, piscine, festivités, occupation du domaine public…

Les atténuations de charges, pour 0,55 M€, incluent les remboursements de l'assurance du personnel, le salaire des agents mis à disposition des associations…

Enfin, les autres produits de gestion courante, pour 0,08 M€, comprennent notamment les recettes de location et d'insertion publicitaire.



Finances publiques

Un budget pour préparer l'avenir

Le budget 2026 a été présenté et voté le mardi 21 avril. Élaboré dans un contexte national et international incertain, marqué par une réduction des marges financières des collectivités, il a été construit dans une logique de consolidation et de relance maîtrisée de l'investissement, sans augmentation des taux d'imposition locaux. L'ambition est d'assurer un développement harmonieux de la commune, qui protège le service public local et qui garantisse aux Saint-Martinois un cadre de vie attractif, solidaire et responsable.

Avec une évolution défavorable de certaines dotations et une pression croissante sur les dépenses obligatoires, la Commune a fait le choix de la responsabilité et de l'anticipation.
Les budgets prévisionnels de l'exercice 2026 reposent sur quatre piliers : garantir la continuité et la qualité du service public ; maîtriser la progression des dépenses de fonctionnement ; préserver les capacités d'épargne et engager les projets structurants nécessaires à l'évolution de Saint-Martin-de-Crau.
Les projets s'inscrivent dans une logique pluriannuelle, fondée sur la recherche active de cofinancements, avec un recours à l'emprunt mesuré et une sécurisation des équilibres financiers.
Pour Mme le Maire, *"l'année 2026 est une étape charnière, où la gestion de l'urgence doit laisser la place à une construction méthodique et durable"*.

Section de fonctionnement

Elle a été votée en équilibre pour 26,57 M€.
Concernant les **dépenses totales**, les charges de personnel (12,23 M€) en représentent 46,02 %. Cette ligne est à nouveau impactée par la hausse de 3 points des charges patronales liées à la retraite des fonctionnaires.
Du côté des charges à caractère général (6,43 M€), une augmentation de + 0,38 % est prévue, incluant l'inflation attendue (+ 1,9 %). Elles englobent de nombreuses dépenses : factures énergétiques, alimentation, entretien des bâtiments, maintenance des espaces verts, festivités…
Les autres charges de gestion courante (4,30 M€) englobent les subventions aux associations, le soutien des actions du CCAS, la délégation de service public liée aux structures de l'enfance…
Du côté des **recettes**, la fiscalité locale devrait rapporter 13,93 M€ (qui viendront équilibrer 52,43 % des dépenses totales).
Les taux votés pour le foncier bâti (41,41 %), le foncier non bâti (43,95 %) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (18,77 %) restent identiques à 2025.
À noter que l'augmentation des bases fiscales, calculée au niveau national en fonction de l'inflation, sera de 0,8 % cette année (elle était de + 1,7 % en 2025).
Les autres impôts et taxes perçus (5,38 M€) sont en baisse de 0,78 %.
Les dotations, subventions et participations (2,22 M€) comprennent notamment les allocations compensatrices versées par l'État suite aux réformes fiscales ainsi que la dotation globale de fonctionnement.
Enfin, parmi les autres ressources, on retrouve les produits des services payés par les usagers (0,89 M€), tels les entrées de la piscine ou les repas de cantine. Ils représentent 3,35 % des recettes totales, avec un coût pour les usagers toujours bien en dessous du tarif réel.

Section d'investissement

Elle a été votée en équilibre à 13 M€.
L'année 2026 marque la reprise des **dépenses d'investissement** avec notamment 10,20 M€ de dépenses nouvelles (voir tableau ci-dessous), contre 3,04 M€ en 2025. Par ailleurs, cette section intègre le résultat d'investissement reporté, à hauteur d'1,10 M€. Parmi les autres charges, une enveloppe de 0,89 M€ est prévue pour le remboursement en capital de la dette, incluant celui d'un éventuel nouveau prêt.
En effet, il est envisagé un emprunt de 2 M€ qui, s'il était contracté, serait inscrit dans les **recettes d'investissement**. Les autres recettes proviennent notamment de subventions d'équipement de la part des partenaires institutionnels (6,30 M€), de la taxe d'aménagement, du fonds de compensation de la TVA et de fonds divers (1,76 M€) ainsi que de mouvements d'ordre entre sections (2,88 M€).
Notez-le ! Tous les documents relatifs aux finances municipales sont en ligne sur le site Internet de la Ville, rubrique "Ma mairie".

Principales dépenses d'investissement 2026

Plan Écoles et autres travaux dans les bâtiments scolaires (5 756 445 €) - Travaux de réseaux et voiries (867 862 €) - Rénovation du réseau d'éclairage public (757 775 €) - Travaux dans les bâtiments sportifs (733 590 €) - Travaux dans les bâtiments administratifs (262 000 €), les salles associatives et culturelles (217 300 €) et les bâtiments sociaux (462 000), le cimetière (15 000 €) et les terrains (51 705 €) - Matériel informatique (163 000 €) - Matériel urbain, de voirie et de transport (155 000 €) - Travaux et matériel d'espaces verts (127 198 €) - Vidéo protection et le câblage réseaux (87 000 €) - Mobilier et matériel administratif et d'entretien (72 720 €) - Matériel pour la police municipale (54 530 €) - Acquisition de parts dans une SPL du Département pour des projets photovoltaïques (10 000 €).

Le budget prévisionnel 2026

En millions d'euros *(arrondis au dixième près)*

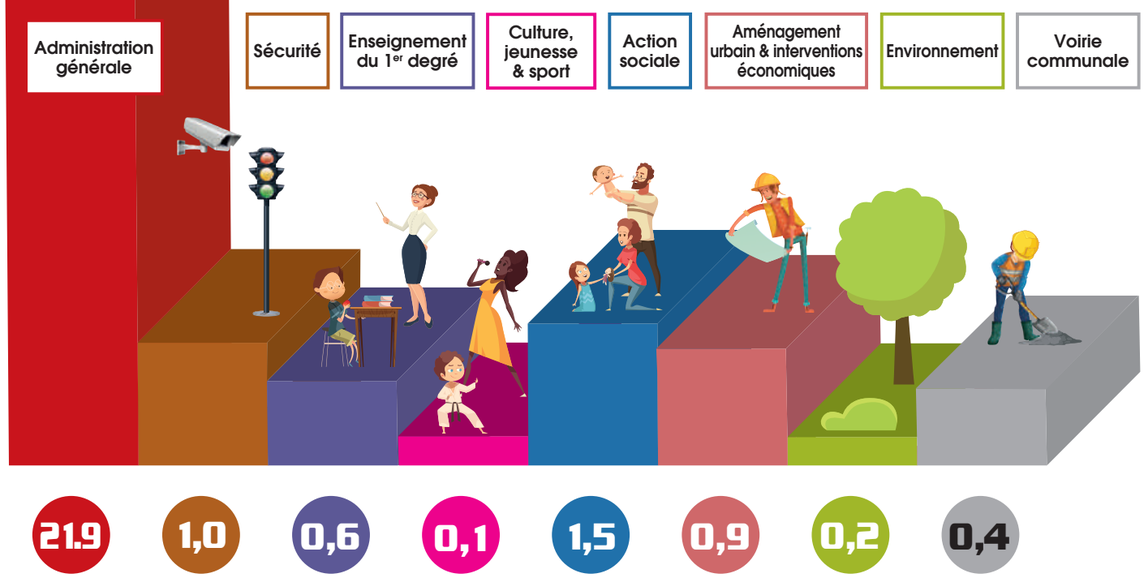
Budget total	Fonctionnement	Investissement	Autofinancement
39,6	26.6	13	2.7

Les recettes de fonctionnement pour 100 €



Les dépenses de fonctionnement par secteur d'activité

En millions d'euros



Zoom sur



Relevez le défi des 10 jours sans écrans

La question du temps passé devant les écrans est au cœur des enjeux de santé et d'éducation. Pour inviter chacun à faire une pause avec les consoles, téléphones et télévisions, le défi "10 jours sans écrans de loisirs" est lancé chaque année à l'échelle nationale.

Alors que le temps d'exposition aux écrans ne cesse d'augmenter, le défi "10 jours sans écrans de loisirs" prend chaque année davantage d'ampleur. À Saint-Martin-de-Crau, l'aventure a débuté en 2024 à l'école Marcel Pagnol, à l'initiative d'une enseignante. Face au succès rencontré, la dynamique s'est élargie.

Moins d'écrans, plus de liens

Du 20 au 30 mai, petits et grands sont invités à ralentir le rythme, à partager des moments simples et à redécouvrir le plaisir d'être ensemble, loin des écrans.
"De nombreux services municipaux et partenaires se sont associés à ce projet afin d'ouvrir les propositions au plus grand nombre, souligne Anne-Claire Oriol, adjointe déléguée à la Santé, au Social et aux Solidarités. *L'objectif n'est pas de rejeter les écrans, mais d'apprendre à mieux les utiliser pour retrouver un équilibre. Il s'agit de se déconnecter des écrans de loisirs pour mieux se reconnecter à son entourage".*
Cette année, deux écoles (Lion d'Or et Marcel Pagnol) sont pleinement engagées dans le défi. Elles proposeront aux élèves et à leurs familles des actions de sensibilisation sur les temps scolaires et périscolaires. Dans les autres établissements, le service municipal des Affaires Scolaires coordonnera des ateliers durant la garderie du soir (activités sportives, temps de lecture, ateliers bien-être…). Des interventions en classe seront également proposées, comme "Écrans, amis ou ennemis du sommeil ?", dans le cadre du programme Vivons en forme.

Dix jours pour expérimenter autrement

En dehors du temps scolaire, un programme d'animations varié (voir ci-contre) est proposé aux familles : ateliers sensoriels, marches, rencontres sportives, moments de relaxation ou encore jeux en plein air… Autant d'occasions de vivre des expériences simples, accessibles et sans écrans. Point d'orgue de cette semaine, la manifestation **"Fête vos jeux en famille"**, organisée le dimanche 24 mai au parc de loisirs de la Baisse de Raillon. Cette grande journée festive, gratuite et ouverte à tous, proposera de nombreuses animations pour petits et grands. Au-delà du défi, l'ambition est claire : accompagner enfants, adolescents et parents vers un usage plus équilibré et réfléchi des écrans, en valorisant des temps de partage en famille.
Dix jours sans écrans de loisirs, dix jours de déconnexion. Êtes-vous prêts à relever le défi ?

Le programme complet, ainsi que la liste des partenaires engagés, est disponible sur le site Internet de la Ville.



"Safer Internet Day" au collège

Le collège s'est également mobilisé pour sensibiliser les élèves aux usages du numérique.
Le 20 mars dernier, l'établissement a participé à une journée nationale d'action et de prévention dédiée aux dérives liées à Internet (réseaux sociaux, cyber-harcèlement…).
À cette occasion, une centaine d'élèves ambassadeurs, formés par l'équipe pédagogique, sont intervenus dans les classes pour échanger avec leurs camarades et les sensibiliser aux dangers liés aux réseaux sociaux et aux usages non raisonnés d'Internet. Des contrôles ponctuels ont également été réalisés afin de vérifier que les téléphones restaient éteints pendant les cours.
Cette journée s'est inscrite dans la continuité des actions de prévention menées tout au long de l'année.

Programme

jeunesse

(sous réserve de modifications)

Mercredi 20 mai

"En bas de chez moi" spécial déconnexion
De 12h à 18h30, à proximité du stade synthétique du Lion d'Or
Pique-nique partagé suivi de jeux et d'activités pour petits et grands.
Gratuit - Ouvert à tous



Animations 100 % foot
De 13h à 18h30, au stade synthétique du Lion d'Or
Activités sportives et ludiques autour du ballon rond pour les 11-14 ans (tournoi, baby-foot gonflable et ateliers).
Gratuit - Ouvert à tous

Jeudi 21 mai

Marche urbaine
De 18h à 19h, au départ du CSO
Parcours d'une heure mêlant marche et échanges autour de la santé, du temps d'écran et des bienfaits de la déconnexion.
Gratuit - Pour les 11-25 ans
Inscriptions au CSO : 04 86 52 03 30.

Vendredi 22 mai

Contes sous les étoiles
De 19h à 21h, au jardin des 4 éléments
Pique-nique partagé suivi d'une histoire contée à la belle étoile.
Gratuit - Ouvert à tous
Inscriptions au CSO : 04 86 52 03 30



Samedi 23 mai

"Zoum zoum, move your body"
À 10h30, à la salle Aqui Siàn Bèn
Animation danse pour tous les niveaux et tous les âges.
Gratuit - Ouvert à tous

Dimanche 24 mai

"Fête vos jeux en famille"
De 10h à 18h, au parc de loisirs de la Baisse de Raillon
Journée organisée par la Municipalité, animée par les élus avec la participation de nombreuses associations et intervenants locaux. Grande journée d'activités avec châteaux gonflables, jeux et animations pour toute la famille.
Gratuit - Ouvert à tous

Mardi 26 mai

Marche urbaine
De 18h à 19h, au départ du CSO
Voir annonce du 21 mai.
Inscriptions au CSO : 04 86 52 03 30

Mercredi 27 mai

Animation piscine
De 9h30 à 10h30, à la piscine
Limité à quinze places.
Gratuit – Pour les enfants de 6 à 11 ans
Sur inscription à la piscine : 04 90 47 01 42

Ateliers sensoriels pour que les parents les reproduisent chez eux
De 9h30 à 11h30, à la salle de la Chapelette
Ateliers pour éveiller les sens et passer un moment privilégié en famille.
Gratuit - Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents

"En bas de chez moi" spécial déconnexion
De 14h à 16h, à proximité du stade synthétique du Lion d'Or
Jeux, expériences et activités pour petits et grands.
Gratuit - Ouvert à tous

Sports Prox' Foot
De 14h à 15h30, au stade synthétique du Lion d'Or
Activités sportives autour du football.
Gratuit - Pour les 11-25 ans

Défi scientifique
De 14h à 17h, au centre de loisirs de la Baisse de Raillon
Réservé aux enfants du centre de loisirs.
Inscriptions auprès d'ifac : 04 90 47 95 55

Veillée aux étoiles
À partir de 18h30, au centre de loisirs de la Baisse de Raillon
Soirée d'animations à la belle étoile, réservée aux familles adhérentes d'ifac.
Inscriptions auprès d'ifac : 04 90 47 95 55

Jeudi 28 mai

Marche urbaine
De 18h à 20h30, au départ du CSO
Parcours d'environ 1h30 mêlant marche et échanges autour de la santé, du temps d'écran et des bienfaits de la déconnexion. La soirée se prolongera au Foirail avec un barbecue et une initiation à la pétanque.
Inscriptions au CSO : 04 86 52 03 30

Samedi 30 mai

Animations petite enfance
De 9h à 11h, au CDC
Bar à papote : espace d'échanges pour les familles avec enfants de 0 à 6 ans. Animations pour les 3-6 ans, encadrées par ifac.
Gratuit

Mon moment magique : le sommeil
À 10h, à la médiathèque
Sophrologue et ambassadrice "Mon moment précieux", Aurélie Gellet propose différentes pratiques (jeux, relaxation, respiration, dessin…) pour aider les enfants à se sentir bien. Un moment pour découvrir des outils simples et précieux de bien-être au quotidien.
Gratuit – Pour les enfants de 6 à 11 ans.
Inscriptions à la médiathèque :



Projection et débat
À partir de 14h, au CDC
À 14h, projection du documentaire *Et si on levait les yeux ?* Elle sera suivie, à 15h, d'une conférence-débat animée par Véronique Bechu, intitulée : "Sensibilisation aux dangers d'Internet pour les jeunes". Un verre de l'amitié clôturera la rencontre.
Gratuit



Brèves

Nouvel emplacement

La Place des Artisans, boutique partagée portée par la Communauté d'agglomération ACCM et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a récemment changé d'adresse.
Depuis le début du mois d'avril, elle est installée au 47 avenue de la République. Au sein de ce nouveau lieu, quatre artisanes locales présentent leurs confections : Valérie (Un éventail de créations), Dorine (Les créas Dor), Elodie (Little nid d'amour) et Charline (Sérénité bougie).
Grande nouveauté : des ateliers créatifs seront prochainement proposés de manière régulière, offrant aux visiteurs l'opportunité de s'initier à différentes pratiques artisanales et de partager un moment convivial. Les horaires d'ouverture ont également évolué : la boutique est ouverte du lundi au mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, ainsi que les vendredi et samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.
Pour suivre l'actualité de la boutique et découvrir le programme des ateliers, rendez-vous sur la page Facebook "Place des Artisans St-Martin de Crau" ou contactez les artisanes par mail.
Contact : placedesartisans.stmartin@gmail.com





À retenir

Dominique Teixier s'en est allé

Après un long combat contre la maladie, Dominique Teixier s'est éteint dans la nuit du 7 au 8 avril 2026. Le 11 avril, au Foirail, plusieurs centaines de personnes lui ont rendu un dernier hommage.
Quatrième maire de la commune, Dominique Teixier s'est engagé durant près de deux décennies au service de la vie locale. Élu pour la première fois en 2001 aux côtés de Claude Vulpian, il a exercé plusieurs responsabilités en tant qu'adjoint au maire, dans les domaines des finances, de l'économie, de la vie associative, de la culture, de la jeunesse, du sport et de l'urbanisme.
Expert-comptable de formation et co-dirigeant d'un cabinet d'expertise comptable, il a mis ses compétences au service de la gestion communale tout au long de son parcours d'élu.
Le 12 mai 2016, à la suite de la démission de Claude Vulpian, il devient maire de Saint-Martin-de-Crau, qu'il restera jusqu'en 2020.
Cette année-là, la liste dont il est le chef de file remporte les élections municipales. Cependant, en raison de la crise sanitaire, le conseil d'installation est reporté. Au sortir du confinement, Dominique Teixier est malheureusement contraint de renoncer à son mandat électoral pour raisons de santé. Durant 19 ans, Dominique Teixier aura marqué la vie du territoire par son engagement constant, au service de Saint-Martin-de-Crau et du Pays d'Arles. Il laisse le souvenir d'un homme accessible, à l'écoute, profondément humain, attaché à la commune et à ses traditions.
Le samedi 11 avril, une cérémonie publique était organisée par ses proches au Foirail, durant laquelle un vibrant hommage lui a été rendu. De nombreux habitants et personnalités du territoire étaient présents pour saluer sa mémoire et adresser leurs condoléances à son épouse, Annie, ainsi qu'à ses filles, Tania et Emma.
Mme le Maire et les élus de son groupe, qui ont respecté le choix de la famille de ne pas assister à cet hommage, renouvelle leurs sincères condoléances à tous ses proches.





Manifestations

Appel aux habitants

La 4e édition de l'action citoyenne "Nettoyons le Sud" est prévue le samedi 30 mai. Pour la deuxième année, la Commune de Saint-Martin-de-Crau appelle ses habitants à se mobiliser aux côtés des élus et du CMJ.
À l'initiative du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, "Nettoyons le Sud" est une grande opération de ramassage de déchets qui réunit les communes, les associations et les citoyens de notre région. L'année dernière, des milliers de bénévoles ont collecté 100 tonnes de déchets dans 400 villes du territoire.
Pour cette édition 2026, toutes les bonnes volontés saint-martinoises sont invitées à se regrouper, dès 9h30, sur le parvis de l'hôtel de ville. Après un café de bienvenue, elles seront équipées de tout le matériel nécessaire pour nettoyer les sites de leur choix. Après une heure de ramassage, retour au parvis de la mairie pour peser les déchets récoltés. Un apéritif convivial clôturera l'opération.
Notez-le ! L'action se tiendra sous réserve de conditions météorologiques favorables. En cas de mauvais temps passager, une zone de repli est prévue sous le hangar du Foirail.
Inscriptions : nettoyons.maregionsud.fr

Un brin de nostalgie

Le samedi 2 mai, de 9h à 18h, la commune accueille la 3e édition du "Bouchon des Vacances". Organisé par l'association Gir & Co, Les Vieilles Mécaniques des Alpilles et 2 CV Dyane de la Crau, cet événement rassemble des véhicules des années cinquante à 90 afin de récréer l'effervescence des grands départs estivaux d'antan.
À 11h, 11h30, 16h30 et 17h, quatre cortèges circuleront sur les axes situés au centre-ville (Markgröningen, Alpilles, Soleil, Léo Lelée…) avec, comme point de départ et d'arrivée, l'avenue de la République.

Des animations pour tous

Sur la place du Général de Gaulle, les visiteurs profiteront également de jouets en bois, d'une bourse de pièces mécaniques et d'objets vintage.
Dès 14h30, les festivités se poursuivront en musique avec des danses folkloriques, de la country et un concert du groupe Bedrock.
Pour cette journée conviviale, animée par Soleil FM, une buvette et une petite restauration seront proposées sur place.
Notez-le ! Si vous êtes propriétaires de véhicules anciens, il est encore temps de rejoindre l'aventure en contactant Jean-Luc Clément.
Contacts : 06 65 40 69 98 giretco@gmail.com



Festival des Nuits



Samedi 30 mai, à partir de 19h, le domaine départemental de l'Étang des Aulnes accueillera une étape du Festival des Nuits, organisé par l'association Kolybree. Cette soirée électro immersive, mêlant musique et jeux de lumière, aura pour tête d'affiche Yann Muller, DJ électro et producteur niçois en pleine ascension.
Très actif sur les plateformes et en live (avec près de 220 000 abonnés Instagram), **Yann Muller** s'impose progressivement sur la scène électro. Son univers musical séduit un large public avec des sets à la fois dynamiques et fédérateurs. Il s'est notamment fait connaître avec ses reprises de titres emblématiques comme *Les oies sauvages* de Michel Delpech ou encore *Englishman in New-York* de Sting.
Après une ouverture de soirée assurée par le Saint-Martinois **DJ Mika**, Yann Muller laissera les platines à **DJ Benedetto & Farina**, duo emblématique de la scène house française qui évolue sur les scènes nationales et internationales. Leur signature musicale, à la fois solaire et énergique, mêle house, groove et influences électro…
Ambiance festive assurée ! Buvette et restauration seront proposées sur place.
Tarif : à partir de 40 € (+ frais de billetterie)
Billetterie : billetweb.fr/festival-des-nuits-nuits-folles

Brèves

Championnats de France FSGT

Du 15 au 17 mai, au Complexe multisports, se tiendront les Championnats de France FSGT de gymnastique rythmique. C'est l'association La Rythmo qui a été choisie, une nouvelle fois, pour accueillir ce rendez-vous sportif d'envergure nationale. Durant trois jours, près de 500 gymnastes, représentant 24 clubs, se succéderont sur le praticable avec des chorégraphies, individuelles ou collectives, alliant exigence technique, grâce et créativité.
Les gymnastes du plus haut niveau, en catégorie Or, ouvriront la compétition dès la journée du vendredi. Les ensembles prendront ensuite le relais avant que, le dimanche, les catégories Argent et Bronze ne viennent clôturer ce week-end sportif.
Particulièrement investie, La Rythmo sera représentée par 30 gymnastes prêtes à défendre leurs couleurs à domicile. Le public est invité à venir nombreux encourager les athlètes. Entrée gratuite.





Lire et s'épanouir

Le concours "Les Petits champions de la lecture" a offert une magnifique aventure aux élèves de l'école Marcel Pagnol, qui y participait pour la première fois. Créée en 2013 par l'Éducation nationale et le syndicat national de l'édition, cette opération nationale est organisée pour encourager la lecture à haute voix chez les enfants, en particulier ceux scolarisés en classe de CM2.

Ce concours a suscité un réel enthousiasme dans les classes engagées par Mme Garcia et M. Reymaud. Naomi et Tino ont brillamment représenté l'école lors du premier tour de la finale départementale, disputée à Orgon. Ils ont impressionné le jury par leur aisance, leur sérieux et leur courage.
Naomi s'est particulièrement distinguée en accédant à la grande finale départementale, organisée à Aix-en-Provence. Le 25 mars dernier, avec 21 autres candidats, elle s'est produite dans un cadre prestigieux et devant un jury exigeant. Même si elle n'a été qualifiée pour l'étape régionale, son parcours reste remarquable et inspirant.

Au-delà des résultats

Cette expérience a permis aux élèves de gagner en confiance, d'améliorer leur expression orale et de découvrir le plaisir de lire autrement. L'accompagnement attentif de Laurie, agent de la Médiathèque, a également joué un rôle clé dans leur progression.
Christiane Salle, l'adjointe aux Affaires Scolaires, était présente lors de la première épreuve à Orgon. Elle a chaleureusement félicité tous les participants pour leur engagement. Cette belle dynamique a donné envie aux élèves et enseignants de renouveler l'expérience et de partager encore davantage le goût de la lecture.

Fête du Printemps : encore une belle édition !

Les 9 et 10 mai, la ville vibrera au rythme de la Fête du Printemps.
Fidèle à son esprit, cette 39e édition mettra à l'honneur les traditions locales et le folklore.
Temps forts du week-end, les grands défilés (samedi à 18h et dimanche à 10h), seront la vitrine du patrimoine culturel du territoire. Cette année, la légende du Serpent des Poulagères ouvrira le défilé avec une impressionnante créature de dix mètres de long.

Autre moment populaire, la traversée du troupeau de brebis, mené par Magali et Julie Lemercier avec le collectif "Les bergères en folie", qui viendra clôturer chaque défilé, symbolisant le départ et le retour des troupeaux en transhumance.
De nombreuses animations, proposées par les associations saint-martinoises, compléteront ces journées de festivités. Le programme complet, détachable, est à retrouver ci-contre.





Portrait

À 38 ans, Élodie Blanc incarne une vision dynamique et profondément humaine de l'action associative et sociale. Il y a trois ans, sa capacité à mobiliser, à fédérer et son sens aigu du vivre-ensemble lui ouvrent les portes de la direction du Centre Social les Oliviers (CSO).
Depuis, elle œuvre chaque jour, avec son équipe, pour faire de cette structure un lieu vivant, ouvert et accessible, où chacun peut trouver sa place, être écouté et se sentir reconnu.





Une main tendue vers l'autre

Élodie arrive à Saint-Martin-de-Crau à l'âge de 16 ans. Jeune lycéenne, elle aide une amie à créer une association et expérimente le travail d'équipe, la construction de projets, le lien humain… Cette découverte du milieu associatif fera naître chez elle une véritable vocation. Elle entreprend alors un DUT Carrières sociales, qu'elle obtiendra en 2008, et dans le cadre duquel elle effectue un stage de 4 mois au CSO. Afin d'établir un diagnostic des besoins des habitants, elle part à leur rencontre, échange, recueille leurs parcours de vie, leurs attentes. Cette immersion confirme son choix professionnel, tourné vers l'autre.
Accompagnée par la Mission Locale, elle enchaîne ensuite différentes expériences jusqu'en 2012, avant de décrocher un contrat aidé au sein du Point Infos Jeunesse, géré par le CSO. Elle crée aussi une ludothèque associative et travaille comme agent d'interclasse. Créative et pleine d'énergie, elle est portée par l'enthousiasme des jeunes qu'elle accompagne. Ces années développent ses compétences et affirment son engagement, la main toujours tendue vers l'autre, avec conviction et authenticité.
En 2015, le maire confie la création d'un Pôle Jeunesse au CSO. Elle est choisie pour piloter ce projet et en prendra la tête, encadrant une équipe et assumant de nouvelles responsabilités.

Jamais seule

Le CSO, association loi 1901, assurait la gestion des services à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) confiée par la Municipalité. En 2023, suite à une mise en concurrence, cette DSP sera portée par d'autres acteurs.
Le CSO se recentre alors sur sa mission première : le lien social. La structure se réorganise et la Présidente et son conseil d'administration lui proposent le poste de directrice. Élodie accepte, heureuse de jouer un rôle plus actif pour lutter contre l'isolement et accompagner des personnes de tout âge, aux parcours de vie différents. Sa capacité d'écoute et son énergie positive sont les ciments d'une relation de confiance durable avec son équipe et les habitants.
Son action s'inscrit dans une démarche profondément collective. *"Je suis entourée d'une équipe soudée, particulièrement efficace et motivée. Nous sommes présents pour porter des projets concrets. Il y a bien sûr les animations que tout le monde connaît, mais aussi les sorties culturelles, les ateliers linguistiques, l'aide aux devoirs ou l'action Mission révision. Autant d'initiatives qui méritent de pousser la porte du CSO, pour les familles, les adultes ou les jeunes"*.
Persuadée que les solutions les plus justes émergent du terrain, elle *"encourage la participation des adhérents et valorise leurs initiatives. Cela crée les conditions d'une dynamique partagée, où chacun devient acteur plutôt que simple bénéficiaire. Ils se sentent utiles, reconnus et prennent confiance pour entreprendre des projets ambitieux"*.
Face aux difficultés, Élodie fait preuve de réactivité, cherchant des réponses adaptées, souvent innovantes et toujours pragmatiques. Le CSO actionne tous les leviers pour obtenir l'appui de ses partenaires institutionnels : la Ville, la CAF, la MSA, les professionnels de santé… Les partenaires de terrain (associations, services municipaux, maisons de retraite, CCAS…) sont également essentiels pour monter des animations transversales, comme ce qui est proposé pour le "défi 10 jours sans écrans" (voir pages 10 et 11) ou la Semaine Bleue.

Croire en l'humain

Au-delà de ses compétences professionnelles, Élodie Blanc porte une vision du social tournée vers l'inclusion et l'émancipation. *"Je crois en la capacité de chacun à avancer, à se reconstruire, à contribuer à la société. Que ce soit pour nos adhérents ou pour les membres de l'équipe, je fais confiance à ceux qui ont l'envie et qui se donnent"*. À travers son action au CSO, elle participe activement à renforcer les solidarités locales et à faire émerger un espace où le lien social se construit au quotidien. Son engagement constant fait d'elle une actrice essentielle du territoire, au service des autres et du bien commun.

PROGRAMME DE LA FÊTE DU PRINTEMPS

Samedi 9 mai

- **À 10h, salle d'Honneur de la mairie** (sur invitation)
 Accueil officiel des délégations de jumelage des villes de Markgröningen (Allemagne) et de Manerbio (Italie).
- **À 11h, place du Dr Bagnaninchi – INAUGURATION DE CETTE 39e ÉDITION**
 Discours d'ouverture par Mme le Maire, suivi de la démonstration de la presse à balle de foin.
- **Dès 13h, Domaine du Lac** (accès rue du Lac Majeur)
 Concours qualificatif de pêche, organisé par l'Association des Pêcheurs Arles/Saint-Martin-de-Crau (APASMC) dans le cadre du Championnat Départemental Jeunes
 Permis de pêche obligatoire (possibilité d'en acheter un sur place).
 13h, inscription gratuite sur place
 14h, début du concours
 17h, remise des récompenses sous la Grande Halle
- **14h, salle Aqui Sian Bèn**
 Concours de tarot, ouvert à tous, organisé par le Tarot Club Saint-Martinois.
 Participation : 15 €. Inscription sur place. Renseignements auprès de Mme Couston : 06 47 33 45 52
- **16h30, parvis de la mairie – AUBADE ET DANSES FOLKLORIQUES**
 Avec Li Coudelet Bansaire et son groupe invité, l'ensemble folklorique Barberousse de Haguenau (Alsace).
- **18h, avenue de la République**
 GRAND DÉFILÉ ET ARRIVÉE DU TROUPEAU EN TRANSHUMANCE
 Avec l'association Li Coudelet Bansaire et son groupe invité, l'ensemble folklorique Barberousse de Haguenau : Li balaire de Baudet : les fouetteurs de Saint-Rémy : Li Tambourinaïre de l'Estang de l'Ort : la fanfare Réveil Tarasconnais : les Fifres et Tambours de Gémenos : les Ânes d'Edouard : les charretiers, les tracteurs et le vieux matériel de fenaison : le troupeau des bergères : le serpent des Poulagères.
- **20h30, Fairail – VEILLÉE DES BERGERS**
 Repas champêtre avec animation musicale – Espace d'animations gratuit pour les enfants de 2 à 9 ans.
 Repas adulte : 20 € / Repas enfant : 10 €

"Vente de tickets
À la Maison du Citoyen : mercredi 29 et jeudi 30 avril puis mercredi 6 et jeudi 7 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Au Fairail : samedi 9 mai, à partir de 17h (dans la limite des places encore disponibles).

- **21h, salle Aqui Sian Bèn**
 Trophée Carmen organisé par le Tarot Club Saint-Martinois. Concours ouvert à tous. Participation : 10 €.
 Inscription sur place. Renseignements auprès de Mme Couston : 06 47 33 45 52

Dimanche 10 mai

- **Toute la journée, parvis de la mairie**
 Présentation des métiers d'antan par l'association Les Poilus de Vaucluse et démonstration de tonte de brebis par Guillaume Ciancanelli.
- **Toute la journée, centre-ville**
 Crue de la République, parking de la Poste et Grande Halle)
 Marché provençal avec plus de quarante exposants
 Brocante de Jean-Pierre Rémi
 Journée portes ouvertes des commerçants
 Balades à moto organisées par le Moto Club de la Crau, en partenariat avec l'association Au Cœur de l'Espoir.
 Activité ouverte au plus de 14 ans. Prévoir chaussures montantes, veste et jean. Tarifs : de 3 à 5 €.
- **De 8h30 à 12h, rue de l'Eau Vive**
 Bassin avec poissons et simulateur de pêche par l'APASMC (sous réserve des autorisations préfectorales).
 Démonstration de pêche électrique dans la Chapelette par l'APASMC.
- **De 9h à 17h, salle Louis Pélissier**
 Exposition des œuvres des Artistes peintres et créateurs de la Crau. Un atelier de dessins sera également proposé aux enfants, avec une petite récompense offerte à chaque participant.
- **De 9h à 18h, salle Léo Lelée**
 32e Salon des collectionneurs de l'Amicale Crau Philatélie.
- **10h, avenue de la République**
 GRAND DÉFILÉ ET DÉPART DU TROUPEAU EN TRANSHUMANCE
 Avec l'association Li Coudelet Bansaire et son groupe invité, l'ensemble folklorique Barberousse de Haguenau : Li balaire de Baudet : les fouetteurs de Saint-Rémy : Li Tambourinaïre de l'Estang de l'Ort : la fanfare Réveil Tarasconnais : les Fifres et Tambours de Gémenos : les Ânes d'Edouard : les charretiers, les tracteurs et le vieux matériel de fenaison : le troupeau des bergères : le serpent des Poulagères.
- **12h, avenue de la République**
 PASSAGES DE LA CARRETO RAMADO







Infos pratiques

Jours fériés de mai

Ce mois-ci, quatre jours seront fériés : les 1er, 8, 14 et 25 mai. Hormis le jour de la Fête du Travail, les collectes des ordures ménagères et du tri sélectif. Par contre, la déchèterie sera fermée ces quatre jours. Concernant les services municipaux, les astreintes habituelles seront assurées (Police Municipale, maintien à domicile, funéraire…).
Enfin, le marché hebdomadaire sera maintenu les vendredis 1er et 8 mai mais celui des producteurs locaux du lundi 25 mai est annulé.
Important ! En raison de la Fête du Travail, le nettoyage post-marché du 1er mai sera effectué le samedi 2 mai.

Infos travaux SNCF

La circulation des trains sera perturbée sur les lignes 07B, 8, 9, 10 et 11 **du jeudi 14 mai à 22h au dimanche 17 mai à 10h**, en raison de travaux programmés en gare de Marseille et de Miramas. Durant cette période, des modifications d'horaires et des adaptations de desserte sont à prévoir.
Pour connaître le détail des circulations, les usagers sont invités à consulter les fiches horaires spécifiques à leur ligne, disponibles en téléchargement sur le site dédié (lien accessible via le QR code ci-contre).

Jury d'assises

Le tirage au sort informatique des jurés, qui doivent constituer la liste annuelle du jury d'assises, aura lieu le **mercredi 13 mai**, à 16h à l'hôtel de ville, en salle Jean Blanc. Le public peut y assister.

Inscriptions aux Noces d'or

Pour rappel, la cérémonie des Noces d'Or et de Diamant, organisée par la Municipalité, se prépare. Celle-ci met à l'honneur les couples fêtant 50 ans de mariage, et chaque dizaine supplémentaire (60, 70 ans, voire plus). Si vous êtes concernés, vous pouvez vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 7 mai**, sur présentation du livret de famille.

Inscriptions au CCAS : 04 90 47 00 17

Avec ifac cet été…

Les inscriptions pour les vacances d'été au centre de loisirs de la Baisse de Raillon démarrent bientôt ! Pour les saint-martinois de 3 à 11 ans, elles se font pour minimum 3 journées/semaine (repas compris). Pour un accueil de l'enfant durant le mois de juillet, elles seront enregistrées **du 19 mai au 12 juin**. Passées ces dates, plus aucune inscription, modification ou annulation ne sera possible. Pour le mois d'août, la date limite est fixée **au 10 juillet** au plus tard. Concernant le Pôle Jeunesse (11-14 ans), l'accueil se fait à la journée avec repas compris. Les inscriptions démarrent **le 16 juin**. De plus, un séjour Ado avec activités nautiques, se déroulera du 6 au 10 juillet, en camping à Valras. Les réservations se font uniquement à l'accueil, **à partir du mardi 26 mai**. Tarifs variables de 60 à 170 €, selon le quotient familial.
Notez-le ! Les inscriptions peuvent être enregistrées via le portail famille ifac (sauf pour le séjour Ado) ou à l'accueil administratif situé place Georges Brassens (ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30).

Contacts : 04 90 47 95 55

Marche propre

C'était une première, le 11 mars dernier, une vingtaine d'adhérents de l'association d'entraide saint-martinoise SMAC Services s'est réunie afin d'entreprendre un ramassage collectif de déchets. Soucieux de contribuer à une ville plus saine,ils se retrouvent dès qu'ils le peuvent sur différents quartiers de la ville, pour des matinées de nettoyage écologiques et solidaires. Une belle initiative ouverte à tous les adhérents. La prochaine date est fixée au **19 mai après-midi**, n'hésitez pas à vous inscrire les mercredis matin à la Maison des Associations lors de leurs permanences.

Contact : smac.services13310@gmail.com

Le CMJ ça te dit ?

Rappel, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) entamera un nouveau mandat à la rentrée de septembre 2026. Les jeunes Saint-Martinois souhaitant s'engager pour leur ville peuvent, dès à présent, déposer leur candidature. Pour cela, il faut être domiciliés à Saint-Martin-de-Crau et être scolarisés en CM2, 6e ou 5e à la rentrée de septembre. Les futurs 4e peuvent exceptionnellement se présenter, mais il faut garder à l'esprit qu'ils seront au lycée pour la dernière année de mandat, qui dure 3 ans.
Les élèves intéressés sont invités à rédiger une lettre de motivation manuscrite, et à la déposer à l'accueil de la mairie **avant le 30 mai**.

Avis aux collectionneurs !

Le RétroMusée, en partenariat avec la Municipalité, prépare son 4e Forum des collectionneurs. Il se tiendra le week-end des 19 et 20 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. **L'inscription, gratuite, est d'ores et déjà possible** et ouverte à tous les passionnés amateurs souhaitant présenter leurs collections d'objets, quelle que soit leur ampleur. Il n'y a pas de vente, l'objectif est simplement de mettre en lumière des collections précieusement rassemblées au fil des ans. Les objets seront exposés en intérieur, à la salle Léo Lelée.

Contact : retromusee.avis@gmail.com

Prévention canicule

Dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur, le Centre Communal d'Action Sociale met à jour son registre canicule. Ce document recense les Saint-Martinois vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou fragilisées) afin de pouvoir leur apporter aide et soutien en cas de forte chaleur.
L'inscription est gratuite, confidentielle et volontaire. Elle permet au CCAS de contacter les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être ou organiser une intervention, si nécessaire.
Notez-le ! Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises.

Renseignements au CCAS : 04 90 47 00 17

Lutter contre les moustiques

Pour lutter contre la prolifération des moustiques, il existe un premier geste simple : supprimer les eaux stagnantes. Cela vaut particulièrement pour le moustique tigre, dont les œufs ont besoin du contact de l'eau pour évoluer au stade larvaire.
Vous trouverez sur le site Internet de la ville, au sein de la rubrique environnement, une page dédiée aux moyens de lutter contre cet insecte. Une plaquette intitulée *"check-list pour être sec avec les moustiques"* y est téléchargeable, détaillant les bons gestes à adopter à travers 6 verbes clefs : vider, ranger, couvrir, curer, jeter et entretenir.

Plus d'infos sur le site de la ville : saintmartindecrau.fr (tapez "moustiques" dans la barre de recherche)

Réunion publique PCAET

Jusqu'à la fin juin 2026, les habitants du Pays d'Arles sont invités à prendre connaissance et à exprimer leur avis sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
Dans le cadre de cette concertation, une réunion publique se tiendra le **mardi 26 mai à 18h** au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR), situé au 1 impasse des Morgues, à Arles.
Pour rappel, le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Grâce à son programme d'actions, son objectif est notamment d'œuvrer pour lutter, atténuer et s'adapter au changement climatique. Pour en savoir plus et télécharger le dossier de concertation, rendez-vous sur le site Internet de la ville, rubrique Actualités.

Le vélo… pour la vie !

Cette année, les organisateurs de l'opération **"Mai à vélo"** s'engagent aux côtés de la Fédération Française des Diabétiques pour lutter contre la sédentarité, facteur de risques de développer un diabète de type 2.
La pratique régulière d'une activité physique, comme le vélo, contribue à prévenir et mieux vivre avec le diabète. Ce partenariat vise à encourager chacun à bouger davantage au quotidien. Autre avantage : pédaler permet de se déplacer facilement et à moindre coût, tout en préservant l'environnement.

Les rendez-vous du Parc

Le Parc naturel régional des Alpilles vient de sortir la nouvelle édition des "Rendez-vous du Parc". Ce sont plus de 140 événements pour tous les âges et toutes les envies qui sont répertoriés sur le territoire. Proclamée "Année internationale du pastoralisme" par l'ONU, 2026 sera l'occasion de mettre en valeur cette activité traditionnelle et profondément ancrée dans l'identité des Alpilles. Feuilletez vite l'ensemble du programme afin de profiter pleinement des richesses naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire !

Site Internet : www.parc-alpilles.fr

Nos entreprises saint-martinoises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a déménagé ou s'est diversifiée il y a moins d'un an ? N'hésitez pas à la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal. Pour cela, il vous suffit de contacter le service communication au 04 90 47 98 41.

Création

Aurélie Faure
Installée depuis janvier 2026, cette curothérapeute et géobiologue propose des harmonisations énergétiques sur les personnes, les animaux et lieux de vie (habitat, travail…), afin de retrouver un équilibre global. Son approche vise à identifier et libérer les perturbations accumulées au cours de la vie : émotions négatives (colère, peurs, tristesse…), traumatismes, blocages…
Elle intervient en présentiel ou à distance.
Contacts - Tél. : 07 49 65 27 71

Pascal Louvet Safti
Pascal Louvet propose ses services de conseiller en immobilier depuis le mois de février 2026 pour vous aider à estimer, vendre, louer ou acheter un bien sur le secteur de Saint-Martin de-Crau et ses alentours.
Contacts - 863 rue des Pins (Caphan)
Tél. : 06 42 19 54 83
Mail : pascal.louvet@safti.fr
Site internet : safti.fr
Page facebook : Pascal Louvet Safti

Déménagement

La Garde Waouf
Créée en 2023, cette entreprise auparavant domiciliée à Fos-sur-Mer s'est installée sur la commune en août 2025. Elle propose des services personnalisés pour le bien-être des animaux de compagnie : promenades, visites à domicile, pension familiale sans box et garderie à la journée.
Contacts - Tél. : 06 78 42 70 67
Mail : lagardewaouf@gmail.com
Page Facebook : La Garde Waouf

Diversification

Alpilles Laser & Glow
Depuis le mois de février, cette infirmière diversifie ses services et propose des épilations au laser à visée esthétique, Elle reçoit au sein de son cabinet, situé au Centre Médical 7/7, rue de la Laure.
Contacts - 8 rue de la Laure
Tél. : 06 61 55 97 70
Mail : alpilleslaserandglow@gmail.com
Page Instagram : alpilles.laser.and.glow

Libre expression municipale

Groupe majoritaire – Saint-Martin Avant Tout

Geoffroy MORRA - *Adjoint à la Sécurité et conseiller communautaire*



Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

En ma qualité de conseiller communautaire, je ne m'attarderai pas ici sur le détail du scrutin pour la présidence d'ACCM, les pages 4 et 5 du journal y reviennent. Je tiens uniquement à clarifier notre démarche.

Notre position a été guidée par la cohérence : nous avons fait le choix de ne pas briguer de postes ou d'indemnités, privilégiant la défense d'une gouvernance partagée que nous aurions souhaité bâtir autour d'un pacte de confiance avec Patrick De Carolis.

Aujourd'hui, l'intercommunalité entre dans une phase nouvelle. Nous constatons simplement qu'un EPCI gagne en efficacité lorsqu'il se concentre sur les enjeux territoriaux, au-delà des clivages politiques habituels. C'est dans cet esprit de responsabilité et de vigilance que nous continuerons à siéger, avec pour seule priorité l'intérêt de notre territoire et de ses habitants.

Désormais, l'heure est au travail. Notre position est limpide : nous agissons pour l'intérêt souverain de Saint-Martin-de-Crau. Nous ne nous considérons pas comme une opposition au sein d'ACCM, mais comme des partenaires exigeants.

En tant qu'adjoint à la sécurité, je souhaite profiter de cette libre expression afin de rassurer les familles sur les travaux d'agrandissement de la cour de l'école du Logisson et la création d'un dortoir qui débuteront pendant les vacances d'été. Il n'y aura aucun changement du sens de circulation de la place François Mitterrand. Seule une partie de la rue située entre le parking et les écoles sera utilisée pour l'extension de la cour. À l'issue des travaux, le reste de cette rue continuera d'être fermé durant les horaires d'entrées et de sorties scolaires.

Concernant la Féria, aucun incident majeur n'est à déplorer. Je remercie l'ensemble des intervenants pour la qualité de la sécurisation de cet événement phare de notre commune. Je remercie également la mobilisation collective, qui a permis, une nouvelle fois, d'éviter une rave party au cœur de la Réserve naturelle. Avec les longs week-ends de mai qui s'annoncent, la vigilance est plus que jamais d'actualité.

L'intérêt de notre ville reste et restera notre seule boussole.

Enfin, au nom de Mme le Maire et de l'ensemble des élus de notre groupe, nous souhaitons rendre un dernier hommage à Dominique Teixier, ancien maire, qui a œuvré pendant près de vingt ans au service de la ville et du territoire.

Beaucoup se sont interrogés sur notre absence lors de l'hommage public qui lui a été rendu. Étant très attachés à la dignité de ces moments, nous avons simplement respecté la volonté de sa famille. Nous avons par ailleurs répondu favorablement à toutes les demandes de ses proches, à commencer par le choix du lieu pour la cérémonie. Et, lors du dernier conseil municipal, nous avons observé une minute de silence en sa mémoire.

Groupe d'opposition – Saint-Martin, notre fierté

Tania TEIXIER - *Conseillère municipale*



La période que je traverse mêle une grande responsabilité publique et une épreuve profondément intime. Deux événements, survenus le même jour, marqueront durablement ma vie : la disparition de mon père et mon élection à la vice-présidence de la communauté d'agglomération.

Cette élection est pour moi un honneur et une responsabilité que j'aborde avec humilité. Je remercie celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Au-delà des sensibilités politiques, cette fonction m'engage à travailler pour l'intérêt général, à écouter, à dialoguer, à défendre notre territoire avec sérieux et conviction. J'ai conscience des attentes, des inquiétudes, des espoirs. Je m'attacherai à être présente, accessible et constructive, en veillant à ce que chaque décision serve l'avenir de notre commune et votre qualité de vie.

Dans le même temps, la perte de mon père bouleverse profondément ma vie. Son absence laisse un vide immense, mais aussi un héritage précieux. Mon père aimait profondément Saint-Martin-de-Crau, ses habitants, son identité. Il m'a transmis le goût du travail bien fait, la valeur de la parole donnée, la fidélité à ses convictions et le sens du service. Il croyait en la force du collectif et en la capacité de chacun à faire grandir notre territoire. Aujourd'hui, c'est cette boussole qui guide mes pas.

Face à la douleur, j'ai choisi de transformer l'épreuve en énergie. Parce que l'engagement n'est pas un mot, mais un devoir. Parce que notre commune mérite des débats respectueux, des projets ambitieux et une action sincère. Parce que le respect des personnes, la dignité des échanges et la recherche de solutions concrètes doivent toujours primer.

Je mesure aussi la chance d'avoir reçu de nombreux témoignages de soutien. Vos messages, vos mots simples et sincères m'ont touchée bien plus que je ne saurais le dire. Ils m'ont rappelé combien notre ville est riche de solidarité et d'humanité. Je veux vous en remercier du fond du cœur.

Aujourd'hui, je poursuis mon engagement avec la même détermination, la même écoute et la même volonté de servir. Je resterai attentive à vos préoccupations, disponible pour vous rencontrer, et fidèle aux valeurs qui m'animent : le respect, la justice, la responsabilité et l'attachement profond à notre territoire.

Ensemble, continuons à faire vivre notre commune avec exigence, bienveillance et ambition. C'est ainsi que nous honorerons celles et ceux qui nous ont précédés, et que nous construirons un avenir à la hauteur de nos espoirs.

Avec respect et détermination.

Permanences

Associations

Maison des Associations - SMAC Services : le mercredi de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) - UNAFAM (aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques) : sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM : 4e vendredi du mois de 9h à 10h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français : 1er mardi du mois de 16h à 18h - Médaillés Militaires : 1er lundi du mois à 17h - FNACA : jeudi de 17h à 19h - Anciens Combattants : 2e vendredi du mois de 18h à 19h - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire : le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires ; le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons ; le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous ainsi que le mardi et le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Avenue du Foirail** - Les Restos du Cœur : renseignements au 09 86 31 83 49 - **Espace Emploi** - APEA (Association pour l'Emploi en Agriculture) : sur RDV le mardi et le vendredi matin (contactez Nathalie Clément au 06 67 65 52 46).

Maison de l'Emploi, de l'Économie et du Citoyen (MDEEC)

Accès aux droits - Avocat : lundi 4 mai de 9h30 à 12h (sur RDV pris à la Maison de l'Emploi, de l'Economie et du Citoyen) - Notaire : lundi 11 mai de 9h30 à 12h (sur RDV*) - Conciliateur de justice : mercredis 6 et 20 mai de 9h30 à 12h (la conciliatrice gère elle-même ses RDV, merci de prendre directement contact avec elle par e-mail : alba.orfeodewynter@conciliateurdejustice.fr) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) : mardis 12 et 26 mai de 9h à 12h - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : lundi 18 mai de 14h à 16h - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale – Aide aux victimes) : pas de permanence ce mois-ci - ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : mardi 12 mai de 14h à 16h30 (sur RDV*) - La Recampado (Médiation familiale) : mercredi 13 mai de 14h à 16h (sur RDV*).

Notez-le ! Les rendez-vous accompagnés d'un astérisque sont à prendre auprès de la MDEEC. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences au 04 90 47 38 81.

Permanences des groupes mutualistes (à l'étage, bureau 15) - Solimut Mutuelle : le lundi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 07 61 06 15 62) - Mut'Com : le mercredi de 13h30 à 16h30 (sur RDV au 06 33 13 38 26).

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin de 10h à 12h sur RDV (à prendre auprès du secrétariat des élus au 04 90 47 17 29, poste 6423) - Agence mobile Envia : le vendredi 15 mai de 8h à 12h sur le parking situé côté sud de la Grande Halle (à proximité du boulodrome) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 86 52 03 30 - AtmoSud "Inspirer un air meilleur" : 04 91 32 38 00 - www.atmosud.org









Retour en images







"Marius" au théâtre

Le 29 mars, le Centre de Développement Culturel a accueilli une adaptation de l'une des plus célèbres œuvres de Marcel Pagnol, "Marius", portée par Frédéric Achard et la Cie Jacques Biagini. Elle était programmée dans le cadre d'un cycle dédié au célèbre écrivain provençal.

© Dorothée Dupuy



Salon du Livre Jeunesse

Samedi 28 mars, la Médiathèque organisait la 24e édition du Salon du Livre Jeunesse à la salle Mistral. Une affluence record de 1 778 entrées a été enregistrée sur la journée !
Les 12 auteurs présents ainsi que les animations centrées autour des sorcières, loups et monstres, la thématique de cette édition, ont reçu un bel accueil du public.



Concours de l'Agneau des Bergers de Provence

Lundi 30 mars, cette première édition a mis à l'honneur le savoir-faire et la passion des éleveurs locaux. Organisé par la Chambre d'agriculture et la Fédération départementale ovine, l'événement a rassemblé une centaine d'agneaux.



Semaine paralympique

Du 30 mars au 3 avril, les enfants des écoles publiques de la ville ont participé à différents ateliers autour du handisport.







Pâques à la piscine

Mercredi 1er avril, la piscine municipale s'est transformée en véritable terrain de jeu pour les enfants, à l'occasion de la chasse aux œufs organisée par le service des Sports et de la Vie Associative.



P'tit tour du "Savoir rouler à vélo"

Du 7 au 10 avril, la Municipalité, le Rayon d'Or de la Crau, les classes volontaires des écoles ainsi que les nombreux parents accompagnateurs étaient mobilisés pour une sortie de 11 km, destinée aux élèves du CP au CE2.









Jurassic Pâques

Cette toute nouvelle animation, proposée par le Centre Social les Oliviers le 7 avril dernier, invitait les enfants à faire la chasse aux œufs de dinosaures au Jardin de Gaston.



Jardinage pour les maternelles de Pagnol et du Logisson

Jeudi 9 avril, des élèves de maternelle ont mis en terre des plants de tomates, menthe, aubergines, poivrons, cebettes et courgettes, avec l'aide des agents du service des Espaces Verts de la Ville.

En images





Journée de sensibilisation à la sécurité routière

Le 9 avril, à la Halle des Sports, l'association saint-martinoise de prévention routière (ASMPR13) a organisé, avec le soutien de la Municipalité et ses partenaires, sa traditionnelle journée de sensibilisation aux dangers de la route, destinée aux élèves du collège Charloun Rieu. Différents ateliers étaient animés par les acteurs des transports, de la sécurité et du secours.



Chasse aux œufs du Secours Populaire

Samedi 11 avril, les familles étaient nombreuses à participer à la traditionnelle chasse aux œufs, organisée au centre aéré de la Baisse de Raillon.









Double mixte challenge

Le 12 avril, 32 joueurs ont participé à ce tournoi mis en place par le Tennis Club. Bravo aux gagnants, Amanda Garcia et Fabrice Bourgade.



Marché des producteurs, spécial Pâques

Lundi 13 avril, la Grande Halle a accueilli une édition conviviale du marché, réunissant producteurs locaux et animations pour les enfants.

Retour



Soirée celtique

Samedi 11 avril, les Ateliers de la Malle aux Arts ont proposé une soirée musicale et dansante pour célébrer la Saint-Patrick.



"Grande Pastaciuttà"

Le Comité de Jumelage Saint-Martin-de-Crau / Manerbio était à l'initiative d'un déjeuner et d'un après-midi dansant, animé par un chanteur italien.



Opération nationale "J'apprends à nager"

Pendant les vacances d'avril, le Nautic Club de la Crau a organisé des sessions à la piscine au cours desquelles 22 enfants ont appris à évoluer plus aisément dans l'eau.



Ciné-ateliers

En avril, plusieurs animations étaient proposées par le cinéma Le Galet dans le cadre du mois ciné-jeunesse.



Concert "The Littles"

Samedi 11 avril, le public du CDC a vibré grâce à un talentueux quatuor, qui a su faire revivre sur scène les plus grands succès des Beatles.



Concert de Printemps

Samedi 11 avril, à l'église, Chorale Croch'n do et le quatuor à vent du Conservatoire du Pays d'Arles ont enchanté les mélomanes présents.

Forum de l'emploi autour des métiers du transport et de la logistique

Le 16 avril à la salle Mistral, la Mission locale du Delta a réuni, en partenariat avec la CCI, ACCM, le PLIE et France Travail, plus de 220 personnes. Les participants ont ainsi pu accéder aux offres d'agences d'intérim, d'entreprises, de centres de formation et d'opérateurs de compétences, entre autres.





Retour en images










Feria de la Crau

Du 16 au 19 avril, la 31e édition s'est déroulée dans des conditions météo idéales. Le public, venu en nombre, a répondu présent à chaque rendez-vous proposé par la Unica et le Club Taurin Lou Craven, avec le soutien de la Commission Taurine Extra-Municipale. Pour la première fois, taureau de combat et taureau camarguais se sont partagé l'affiche, illustrant une volonté de défendre les traditions locales, dans le respect de chaque culture taurine. Ainsi, aux côtés de la corrida de prestige et de la novillada portées par La Unica, le Club Taurin Lou Craven a proposé une Course aux As d'exception.

D'autres rendez-vous ont ponctué ces quatre jours de festivités : abrivados, taureau paille, Romeria, spectacle équestre...

La Municipalité remercie la présence des bénévoles de l'ASMPR13 lors des fins de soirées bodegas et de M. Pelizzari, forgeron, pour la réalisation, sur place, des trophées remis lors de la corrida.










En images









Feria di Pichoun

Sept cents tickets vendus et des sourires à perte de vue ! La Feria di Pichoun a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une ambiance joyeuse et festive. Le Foirail et les arènes se sont transformés en immense terrain de jeux et d'animations autour des traditions taurines : ferme pédagogique, structures gonflables, parcours sportifs, vélos en tous genres, jeux en bois, taureau mécanique, stands de maquillage, photobooth, casques de réalité virtuelle… Sans oublier les spectacles de l'association Buffalo Bill Wild West et les initiations à la course camarguaise. Une journée rythmée par les rires des enfants et le plaisir de transmettre les traditions locales.

Retour









Agenda

Tout au long du mois

Sport santé & handicap
Deux activités adaptées sont proposées : séances de natation les mardis de 11h à 12h, à la piscine municipale et "rando santé" les jeudis de 14h à 15h, au départ du gymnase du Lac. Gratuit sur inscription.
Inscriptions : 04 90 47 81 27

Sports Prox'
Les mercredis 6, 13 et 20 mai, de 14h à 15h30, parties de football organisées pour les 11-25 ans sur le stade synthétique des HLM du Lion d'Or. Gratuit.

Marches urbaines
Organisées les mardis et jeudis par le CSO pour les 11-25 ans. Chaque parcours est l'occasion d'échanges autour de thématiques de prévention : santé, déconnexion, alimentation… Rendez-vous à 18h devant la structure. Gratuit.

Samedi 2 mai

Le Bouchon des vacances
De 9h à 18h, animations organisées en centre-ville.
Voir page 13

Course à l'Avenir
Organisée par le Club Taurin Lou Craven, à 16h30 aux arènes Louis Thiers. Entrée générale : 10 €

Les 2 et 3 mai

Festival Foot U13
Le Sporting accueille les phases régionales de cette compétition, de 8h à 18h aux stades Combier et Quenin. Au programme : des matchs au format échiquier, des défis techniques (conduite et jonglage), un quiz sur les règles du jeu et de vie et bien d'autres animations !

Mercredi 6 mai

Café de fleur
Le CDC propose, à 11h, un spectacle jeune public, à partir de 12 mois, de la Cie Pauses musicales. En bonus un **atelier pour les parents** est prévu à 15h30, autour des chansons et percussions du spectacle (30 à 45 minutes rythmées).
Spectacle : 10 €/7 €
Atelier : 10 € par personne (15 € pour un couple).
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr



Vendredi 8 mai

Commémoration patriotique
À 11h30 au Monument aux Morts, cérémonie commémorative du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbes.

Tournoi des commerçants
Organisé par le Handball Saint-Martinois, de 8h à 17h au gymnase du Logisson, pour les plus de 18 ans. Chaque équipe doit être mixte, constituée de joueurs licenciés (au minimum 3) et non-licenciés et représenter un sponsor local. Inscriptions jusqu'au 6 mai.
Tarif : 70 €
Contact : hbsm13310@gmail.com



Grand défilé de mode
À 19h30 place de la Poste, l'enseigne Batchik Stef propose un défilé, animé par DJ Antho.

Les 9 et 10 mai

Fête du Printemps
Soyez au rendez-vous de la 39e édition de la Fête du Printemps !
Voir pages 14 à 16

Expositions

Jusqu'au 3 mai
Association Es'cale
Photos, peintures, sculptures… Le Centre de Développement Culturel (CDC) accueille les œuvres des membres de cette association paradounaise.

Jeannette De Salvo
L'artiste expose, à L'Atelier Éphémère, ses peintures d'animaux et de paysages à l'huile, imprégnés de la culture locale.

Jusqu'au 29 novembre
"Ouest aride" américain
L'Écomusée de la Crau met en lumière les clichés de Damien Cerdan, écologue et photographe naturaliste.

Du 4 au 15 mai
Association Couleurs Passions
Le Bureau d'Information Touristique accueille les œuvres des membres de l'association, mêlant explosion de couleurs et diversité de styles. Vernissage le **mardi 5 mai** à 18h30.

Du 5 au 17 mai
Atelier Paul Cézanne
Rendez-vous dans le hall du CDC pour découvrir les créations des membres de cet atelier, animé par Arlette Mahut.

Du 8 au 24 mai
Elio Lussato
L'Atelier Éphémère expose les peintures de cet artiste qui explore l'art linéaire tel un langage, une ode discrète à la femme. Vernissage le **vendredi 8 mai** à 18h.

Du 19 au 31 mai
Ateliers Aquarelle et Céramique
Le hall du CDC accueille l'exposition annuelle des membres de ces deux ateliers, respectivement conduits par Roberte Braem et Viviane Padovani.

Du 29 mai au 4 juin
Pauline Fournier
L'artiste propose, à l'Atelier Éphémère, une approche narrative et expérimentale de ses œuvres, entre nature, arlésiennes, scènes de vie au Népal ou architecture. Vernissage le **vendredi 29 mai** à 18h.

Jusqu'au 3 juin
"Joue avec Raymond"
La Médiathèque propose une exposition où l'on s'amuse à être soi, à être un autre, autour des multiples transformations du plus célèbre des escargots d'Anne Crausaz !

Agenda

Défi 10 jours sans écrans de loisirs

Défi collectif, avec des actions dans les écoles et tout public.
Voir pages 10 et 11

Expos · Musique · Balades Sorties · Conférences Rencontres · Cinéma
Festivités · Théâtre Art vivant · Animations Manifestations · Sport · Littérature

Soleil fm 96.3 www.soleilfm.com

Lundi 11 mai

Marché des producteurs
De 16h à 19h, sous la Grande Halle, l'association locale des commerçants et le CMJ mettent en place une animation spéciale sur le thème "plantations et fleurs".

Mercredi 13 mai

Repas intergénérationnel
De 11h30 à 17h, sous la Grande Halle, le Centre Communal d'Action Sociale, avec le soutien de la Ville et de nombreux partenaires, organise la 2e édition de ce repas, suivi d'un après-midi festif.
Au programme : paella, animation musicale ainsi que de nombreuses activités pour tous les âges.
Inscription le 6 mai (nombre limité de places). Tarif : 11€
Inscriptions CCAS : 04 90 47 00 17

Du 13 au 19 mai

"Nous l'orchestre"
Le cinéma Le Galet propose un nouveau rendez-vous documentaire. Pour la première fois, caméras et micros se faufilent parmi les 120 musiciens de l'Orchestre de Paris, à la Philharmonie, dirigé par le jeune chef prodige, Klaus Mäkelä. Un film immersif, au plus près de l'expérience des musiciens et de leurs émotions. Tarifs habituels.
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr

Du 15 au 17 mai

Championnat de France FSGT
Au Complexe multisports.
Voir page 14

Dimanche 17 mai

Sortez vos vélos !
Dans le cadre de l'opération "Mai à vélo", le Rayon d'Or de la Crau organise deux balades autour de la ville (de 10 et 15 km). Départ prévu à 14h, depuis le local de l'association (20 rue des Compagnons, ZAC du Cabrau). À partir de 8 ans, casque obligatoire pour tous les participants.
Renseignements : contact.roc13@gmail.com

Les 16 et 17 mai

Kids Foot Édition
Le Sporting accueille de nombreuses équipes, de 9h à 17h au stade Combier. Le samedi, place au foot à 5 avec les catégories U6 à U8. Le dimanche, foot à 8 avec les U9.

Mardi 19 mai

Marche propre
Ramassage collectif de déchets organisé par l'association SMAC services.
Voir page 18

Dons de sang
Une collecte est organisée de 15h à 19h30, à la salle Aqui Sian Bèn. Les dons s'effectuent uniquement sur rendez-vous.
Réservation : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 20 mai

"Histoires pour p'tites z'oreilles"
À 10h à la médiathèque, c'est le rendez-vous les tout-petits, de 0 à 3 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

"En bas de chez moi"
De 12h à 18h30, à proximité du stade synthétique du Lion d'Or.

Animations 100 % foot
De 13h à 18h30, au city stade des HLM du Lion d'Or

"Raconte-moi une histoire"
À 16h30, la Médiathèque propose un conte pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée gratuite, nombre de places limité.
Réservation indispensable : 04 90 47 27 49

Jeudi 21 mai

Marche urbaine
De 18h à 19h, au départ du CSO

Vendredi 22 mai

Conférence sur la gestion du stress
À 18h30, le CDC reçoit la coach sport santé et thérapeute en neurotraining, Lucilda Blondel. Elle proposera des outils pour une bonne gestion du stress, à travers un atelier pratique. Elle donnera notamment quelques clefs et astuces pour retrouver de la vitalité grâce à un sommeil réparateur.
Tarif : 6 €
Infos et réservations : 04 90 47 06 80 ou cdc.goasso.org

Contes sous les étoiles
De 19h à 21h, Jardin des 4 éléments.

Les 23 et 24 mai

Tournoi Cissé Cup
Tournoi de football annuel, organisé de 8h à 18h par le Sporting. De nombreuses équipes des catégories U10 et U12 joueront pour décrocher une place sur le podium.



Samedi 23 mai

"Samedi jeux"
Activité proposée de 10h à 21h par le CDC, en partenariat avec A Crau Jeux.
Gratuit et accessible à tous.

"Zoum zoum, move your body"
À 10h30, à la salle Aqui Sian Bèn

"D'une ombre à l'autre" chante Cabrel
Le CDC propose, à 20h30, un concert de Bernard Richard, incarnation vocale de l'un des chanteurs les plus prolifiques de la chanson française, entouré de 5 musiciens de talent.
Tarifs : 25 €/ 22 €
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr

Dimanche 24 mai

"Fête vos jeux en famille"
De 10h à 18h, au parc de loisirs de la Baisse de Raillon.

Mardi 26 mai

Jeu provençal
La Boule Commerciale organise un jeu provençal spécial vétérans, ouvert à tous les licenciés, à 9h au boulodrome.
Renseignements : 06 86 40 28 23

Marche urbaine
De 18h à 19h, au départ du CSO

"Exposition sur grand écran"
Le cinéma Le Galet présente, à 18h30, un documentaire sur la vie et l'art de Frida Kahlo.
Tarifs : 11 € / 10 €
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr

Mercredi 27 mai

Animation piscine
De 9h30 à 10h30 à la piscine.

Ateliers sensoriels
De 9h30 à 11h30, à la salle de la Chapelette.

"En bas de chez moi"
Animation parents enfants de 14h à 16h, à proximité du stade synthétique du Lion d'Or.

Sports prox' foot
De 14h à 15h30, au stade synthétique du Lion d'Or.

Jeudi 28 mai

Marche urbaine et barbecue
De 18h à 20h30, au départ du CSO

Vendredi 29 mai

Portes ouvertes
À l'occasion de la Fête des Mères, l'association À l'Aiguille Créative ouvre ses portes de 9h à 17h, à la salle l'Oustau.
Vous y découvrirez le savoir-faire de ses membres et leurs créations mises en vente pour l'occasion.
Venez nombreux !



Samedi 30 mai

Animation petite enfance
De 9h à 11h, au CDC.

Imposture ou opportunité ?
De 9h à 12h, une visite guidée thématique gratuite sur "La compensation" est organisée par le CEN PACA. Afin de répondre à cette question, le conservateur de la Réserve emmène les participants sur le premier site de compensation, au cœur de la Crau !
Inscription obligatoire : 04 90 47 02 01

Nettoyons le Sud
Dès 9h30, sur le parvis de l'hôtel de ville.
Voir page 13

Tournoi Di Carlo
Grand tournoi annuel des catégories U7 à U13, organisé par le Saint-Martin XIII, sur le stade des Alpilles où plus de 450 enfants sont attendus.



"Mon moment magique "
À 10h, à la médiathèque.

Tournoi de foot sénior féminin
Organisé par le Sporting, en semi-nocturne, de 17h à 23h aux stades Marius Combier et Louis Michaud.

Fête de fin d'année
À partir de 17h, les élèves des Ateliers de la Malle aux Arts, accompagnés par l'orchestre des Z'aCrauNotes, proposeront leur traditionnel spectacle de fin d'année, à la salle Mistral. Ambiance festive et conviviale garantie !

"Papa, où t'es ?"
Le CDC propose, à 20h30, une pièce de théâtre de boulevard par la Cie Galliver. Tout public à partir de 14 ans. Tarifs : 22 €/ 19 €
Renseignements et billetterie : 04 90 47 06 80 - billetterie.cdc-smc.fr

Projection et débat
Dès 14h au CDC.

Festival des Nuits
Dès 19h, à l'Étang des Aulnes.
Voir page 13

Dimanche 31 mai

La Flûte Enchantée
À 14h au cinéma Le Galet, vivez sur grand écran l'émotion de l'une des œuvres les plus marquantes de Mozart, filmée au Royal Opera House de Londres.
Tout public - Durée : 3h30
Tarifs : 16 € / 13 €
(entracte sucré inclus)



Le coup de cœur de la Médiathèque

1, 2, 3... sommeil
de Bernadette Gervais, éditions des Grandes Personne

On le sait, les tout-petits sont sensibles aux rythmes et aux sonorités. Ils sont attirés par la prosodie d'un texte, peut-être plus encore que par son sens. À la lecture de cet album, une petite musique se joue, dans laquelle les images font pleinement partie de la partition et contribuent au rythme. On se dirige tranquillement vers l'endormissement, à tout petits pas, plus sereinement que jamais. Alors on ferme l'album et on ferme les yeux… 1, 2, 3… sommeil, voilà les enfants apaisés, prêts pour une bonne nuit. C'est beau, c'est doux, et ça berce les bébés aussi sûrement qu'une chanson.



Retrouvez toute l'actualité
de la ville sur le net !



Saint-Martin de Crau
en Provence

Facebook Officiel
@stmartin13

Site Internet
saintmartindecrau.fr

Application mobile
Ville de Saint-Martin de Crau

Disponible gratuitement sur
App Store
Google Play

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

Conception : Mairie de Saint-Martin-de-Crau.